

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La cantine de l'école de Venzolasca village, lauréate du défi des cantines

Vendredi 27 septembre 2024, la cantine de l'école de Venzolasca village est récompensée dans le cadre du défi des cantines 2023-2024 du SYVADEC. Objectif de cette opération : réduire la production de déchets dans la restauration scolaire.

Les cantines de 7 écoles inscrites au programme EcoScola pour l'année scolaire 2023-2024 ont participé au défi des cantines, un challenge proposé par le SYVADEC pour les inciter à imaginer des solutions permettant de réduire la production de déchets des restaurants scolaires. Il s'agissait également de valoriser l'action des personnels de ces cantines.

Les écoles participantes :

- école maternelle Saint-Jean Ajaccio
- école maternelle Saint-Florent
- école primaire Arena Vescovato
- école primaire Eccica-Suarella
- école primaire Sampiero Ajaccio
- école primaire Tavera
- école primaire Venzolasca village

C'est l'école de Venzolasca village qui remporte le défi cette année. Elle compte 96 élèves, dont 80 prennent leur repas à la cantine chaque jour.

Plusieurs actions ont été mises en œuvre aussi bien pour limiter le gaspillage alimentaire que pour favoriser le tri.

Afin de suivre l'évolution de la production de déchets de la cantine, des diagnostics ont été réalisés en début et en fin d'année scolaire.

Résultat : **les ordures ménagères de la cantine ont diminué de 89 %, passant de 13 kg/par élève et par jour à 2 kg /par élève et par jour.**

LES ACTIONS ANTI-GASPI

> La durée du repas est d'une heure et demie pour donner suffisamment de temps aux enfants pour manger. De plus, les enfants qui nécessitent plus d'attention sont servis en premier.

> Afin d'améliorer la consommation des repas et de réguler l'accès au pain, il est distribué une fois le repas servi.

> Un gaspimètre à pain a été installé par le SYVADEC.

> Les enfants sont questionnés sur la quantité désirée au moment du service, ce qui permet d'adapter les portions par convive. Ils ont également la possibilité d'être resservis en légumes.



> Pour participer à l'éducation au goût, les enfants sont incités à goûter systématiquement tous les aliments.

> Les fruits sont coupés en quartiers pour diminuer les pertes.

> Pour valoriser les repas non distribués, les repas non entamés sont parfois réutilisés à l'occasion des goûters et donnés aux animaux non destinés à la consommation humaine (chiens, chats, poules, ânes, chevaux).

> Pour réduire la production de déchets, les annulations des repas sont pratiquées avant que les repas ne soient préparés.

> Les menus sont fournis aux familles afin qu'elles évitent de reproduire pas les mêmes repas au domicile.

> Pour sensibiliser les enfants au respect des lieux et des consignes de bonne conduite au réfectoire, la cantine a installé des affiches fournies par le SYVADEC sur les murs du réfectoire.

LES ACTIONS TRI

> Les enfants participent au tri des déchets au moment des repas.

> Un élève éco-responsable est nommé à tour de rôle pour suivre la gestion du tri à table.

> Une poubelle jaune est installée au sein de la cantine pour le tri des emballages, qui sont ensuite évacués dans un conteneur emballages à proximité.

> Une poubelle destinée au tri des biodéchets est aussi présente à la cantine puis vidée dans un bac dédié à l'extérieur.

LE PROGRAMME ECOSCOLA

Lancé en 2016 par le SYVADEC, il propose un accompagnement personnalisé aux écoles souhaitant s'engager dans un projet de développement durable. Un volet anti-gaspillage destiné aux cantines complète le dispositif.

L'objectif est d'accroître les comportements écoresponsables dans les écoles pour que les enfants les ramènent ensuite dans leurs foyers.

En 2018, le SYVADEC a signé une première convention avec l'Académie de Corse, qui a été renforcée en 2023 afin d'ancrer d'avantage les programmes pédagogiques dans le paysage scolaire. En effet, EcoScola offre la possibilité aux écoles de travailler de façon concrète et durable sur la gestion des déchets de façon globale, ce qui correspond à la philosophie de la labellisation E3D portée par l'Education Nationale. Ainsi, la participation au programme EcoScola constitue pour les écoles une passerelle vers la labellisation E3D.

En pratique, EcoScola, qu'est-ce que c'est ?

3 chargés de mission SYVADEC qui sillonnent la Corse et réalisent chacun plus de 200 interventions durant l'année scolaire pour :

- effectuer des diagnostics déchets ;
- accompagner à la mise en place du tri sélectif dans l'école ;
- fournir aux enseignants des outils pédagogiques adaptés ;
- former les élèves au tri et à la réduction des déchets ;

LES PROGRAMMES PEDAGOGIQUES DU SYVADEC CHIFFRES-CLÉS

236 écoles labellisées
24 043 enfants sensibilisés
141 cantines d'écoles accompagnées
15 collèges et **5** lycées labellisés
8 762 adolescents sensibilisés
11 cantines du secondaire

- former les enseignants et les personnels de cantine ;
- accompagner à la mise en œuvre d'actions de prévention personnalisées ;
- labelliser les écoles en fin d'année.

PRÉPARER L'AVENIR EN GÉNÉRALISANT LES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Les comportements responsables s'apprennent dès le plus jeune âge. C'est pourquoi le SYVADEC s'est engagé, dès sa création en 2007, à promouvoir les bons gestes par le biais d'animations ponctuelles en milieu scolaire. En prolongement de ces interventions et pour les renforcer durablement, il a imaginé un dispositif complet de sensibilisation autour de la thématique des déchets et du gaspillage alimentaire : les programmes EcoScola, EcoCulleghju et EcoLiceu.

Les actions menées toute l'année dans ce cadre contribuent à sensibiliser les plus jeunes au tri, à la réduction des déchets et au gaspillage alimentaire.

Objectif : parvenir progressivement à la mise en place d'une « Académie Verte » avec 100 % des établissements engagés dans la démarche.

GESTION DES DÉCHETS EN CORSE : QUI FAIT QUOI ?

L'Union européenne définit le cadre et les objectifs de la politique environnementale et de gestion durable des déchets pour ses pays membres.

L'État décline la politique européenne à l'échelle nationale. Il en fixe le cadre réglementaire et les grandes orientations.

La Collectivité de Corse, dans le cadre des prescriptions nationales, définit et planifie la politique globale de gestion des déchets dangereux, non dangereux, et du BTP. A ce titre, elle élabore notamment le plan territorial de prévention et de gestion des déchets de Corse (PTPGD), ainsi que le plan de prévention et de gestion des déchets dangereux (PPGDD) et le plan BTP.

Les intercommunalités ont la responsabilité de la gestion et de l'élimination des déchets ménagers et assimilés selon le Code Général des Collectivités Territoriales.

Le SYVADEC met en œuvre la politique de gestion des déchets définie au niveau régional et assure le traitement et la valorisation des déchets ménagers.

Le SYVADEC

Le Syndicat de Valorisation des Déchets de la Corse est un service public créé en 2007 par les 19 intercommunalités insulaires, pour assurer en leur nom le traitement et la valorisation des déchets ménagers de l'ensemble de la Corse. Elles mutualisent ainsi leurs moyens en s'appuyant sur un opérateur unique, dont l'action à l'échelle régionale garantit à la population un service équivalent dans toute l'île.

Aujourd'hui, la vocation initiale du SYVADEC s'est considérablement élargie au cadre plus vaste du développement durable. À côté de la gestion et du recyclage des déchets, il se mobilise activement pour développer l'économie circulaire et le réemploi local. Il milite pour la réduction des déchets à la source en favorisant le compostage et mène de nombreuses actions de prévention du tri et du gaspillage auprès du grand public.